

ASSEMBLEE GENERALE CONSTITUTIVE « LAURAVL » 21 juin 2016

(LAURAVL= Ligue Auvergne Rhône Alpes de Vol Libre)

Pour répondre à la nouvelle organisation territoriale, les ligues Auvergne et Rhône Alpes de la Fédération Française de Vol libre ont décidé de fusionner.

C'est le but de cette assemblée à Lyon ce samedi 11 juin 2016. Un gros travail de préparation a eu lieu, par le biais de 5 réunions, incluant des membres de 2 ligues existantes, puis en invitant un cadre technique de la Fédération (Jean-Marc Arduin), un représentant du bureau fédéral (Jean-Louis Debiée) et le représentant de la commission des statuts de la FFVL (Bruno Ferry-Wilczek). Les présidents des CDVL ont bien sûr aussi participé à ce travail de préparation.

Nous avons aussi tenu compte des 2 collèges fédéraux : le collège associatif et le collège des Organismes à But Lucratif.

Nous remarquons dans l'assemblée, la présence de Véronique Gensac (vice-présidente FFVL), de Jean-Claude Benintende (président FFVL), de Thomas Senac (trésorier FFVL), de Jean-Louis Debiée (bureau FFVL) de Jean-Marc Arduin(CTN) et d'Yves Goueslain (DTN).

Total des votants présents ou représentés : 13233 voix.

STATUTS :

Bien qu'aucun quota ne soit exigé pour cette assemblée constitutive, nous avons tenu à faire les choses le plus démocratiquement et sérieusement possible. Un émargement a donc eu lieu à l'entrée de la salle, en fonction des présences ou des pouvoirs reçus.

Vincent Danel et Jean-Yves Gardon présentent les statuts et répondent aux questions.

Les statuts proposés tiennent compte des exigences fédérales mais aussi de l'obligation d'un minimum de 25% « du sexe le moins représenté », pour la composition du comité directeur.

3 scrutateurs (non candidats au CD de la nouvelle ligue) se proposent de vérifier le bon déroulement des votes : Yves Archer(CDVL42), Richard Claus (Delta Club Savoie) et Alain Ferrier(CDVL43).

Le vote sur les statuts a lieu : **unanimité pour adopter ces statuts avec 13 233 « OUI ».**

(merci de cette confiance...)

COMITE DIRECTEUR :

Le comité directeur élu, le sera pour mettre en place et structurer cette nouvelle ligue, avant les « vraies » élections de février ou mars 2017, pour la nouvelle olympiade.

La liste des candidats dans les 2 collèges est affichée. Elle est légèrement ajustée, des candidats pouvant prétendre aux 2 collèges choisissent leur collège. Des présidents de CDVL se retirent de la liste, siégeant d'office dans le futur comité directeur ; cela permet de libérer des places...

Le Comité Directeur de cette nouvelle ligue se compose comme suit, suite aux votes :

Elodie ALLIET ; Laurence HULOT ; Bénédicte SAURY-JOURDAIN ; Marie SOURICE ; Rachel Von GAUDECKER ;

Jean-Simon BARBIER ; Cyprien CHAMP ; Patrick CHARNET ; Olivier CHELMAS ; Vincent DANIEL ; Eric EZINGEARD ; Marc FAUCHER ; Jean-Michel GAGNE ; Jean-Yves GARDON ; Patrice GONIN ; Dominique JEAN ; Dominique PELLET ; Nicolas TREINS ; Laurent Van HILLE ;

les présidents de CDVL (membres de droit) :

Bruno PARSEIHIAN (01) ; René MONDE (03) ; Jean-Philippe BOURDEAUX (07 et 26) ; Michel MONTIMART (15) ; Michel GUICHARD (38) ; Yves ARCHER (42) ; Alain FERRIER (43) ; Bernard AMBRE (63) ; Christian FIORI (69) ; Marie-Paule JACQUES (73) ; Patrice BIBIER-COCATRIX (74) ;

Pour les 4 candidats non retenus, il est bien évident que nous ferons appel à leur compétence et à leur motivation pour les intégrer au mieux dans les commissions de cette nouvelle ligue.

Le Comité Directeur constitué se retire pour proposer à l'assemblée le nom d'un président. **Le choix se porte, sans équivoque, sur Jean Yves GARDON, actuel président de la ligue Auvergne.**

L'assemblée approuve ce choix à l'unanimité : 13233 « OUI »

Félicitations à Jean-Yves...

COTISATION LIGUE LAURAVL :

Pour des questions de timing et de licence « nouveau pratiquant » (pouvant débiter au 1^{er} octobre 2016), les représentants de la Fédération font remarquer qu'il est impératif de connaître le montant de la future cotisation, la prise de licence en licence en ligne commençant ce jour.

Après quelques échanges, et quelques rappels sur l'existant, une cotisation à 5€ est proposée à l'assemblée (moyenne entre les 2€ de Rhône-Alpes et les 8€ de l'Auvergne). Ce montant est approuvé par 10 144 « Oui », 1403 « Non » et 1686 Abstentions.

L'assemblée constitutive est close.

Le nouveau CD élu se réunit rapidement pour caler 2 ou 3 choses : une première répartition des tâches et trouver une date pour la prochaine réunion de CD... Ce sera le **lundi 12 septembre à 19h00 au CDOS 69, rue Louis Thévenet (sous réserve de confirmation de salle).**

Le bureau se constitue de cette façon :

- Président : Jean-Yves Gardon
- Secrétaire : Dominique Jean
- Trésorier : Laurent Van Hille
- Trésorier Adjoint : Rachel Von Gaudecker

Dominique JEAN s'engage à effectuer des formalités d'enregistrement avec l'aide de Babeth (Préfecture, FFVL, Région, Siret, URSSAF, ...).

-

Notes assurées par Dominique JEAN.

Signature des 2 présidents de ligue :

Vincent Danel

Ligue Rhône-Alpes

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Vincent Danel', written over a light blue rectangular background.

Jean-Yves GARDON

ligue Auvergne

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jean-Yves Gardon', written over a light blue rectangular background.

Fait à Lyon le 15 juin 2016